

FORMULAIRE INSCRIPTION YOGAMI à remettre accompagné du règlement intérieur signé (page 2)

FORFAIT	Par semaine	Normal	Réduit *
A L'ANNÉE 3 trimestres	1 cours	370 € soit 10,5 € / cours	290 € soit 8,5 € / cours
	2 cours	560 € soit 8 € / cours	450 € soit 6,5 € / cours
	Illimité	660 € 6,5 € / cours max	550 € 5 € / cours max
AU TRIMESTRE	1 cours	140 €	110 €
	2 cours	210 €	170 €
	Illimité	250 €	210 €
Carte 10 cours	Valable 5 mois	160 €	130 €

Jour	Horaire	Cours	Professeur
LUNDI	17h - 18h 18h15 - 19h15	Hatha Vinyasa	Assel Mouna
MARDI	10h - 11h 12h15 - 13h15 17h30 - 18h30	Hatha Hatha Hatha	Mouna Assel Assel
MERCREDI	18h15 - 19h15 19h30 - 20h30	Hatha Yoga doux - yin	Mouna Mouna
JEUDI	10h - 11h 18h - 19h 19h15 - 20h15	Hatha Hatha débutant Hatha flow	Mouna Assel Assel
VENDREDI	10h - 11h 12h15 - 13h15	Yoga doux - yin Hatha	Assel Mouna

* Étudiants, demandeurs d'emploi, parents famille nombreuse, intermittents du spectacle, + de 62 ans.

Prénom : Nom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Abonnement entourez la formule choisie : **Année** **Trimestre(s)** **Carte 10 séances**

Tarif entourez le type de tarif : **Normal** **Réduit**

Cours choisis jour(s) et horaires(s) :

.....
.....
.....

Frais d'inscription annuels de 12 euros à joindre au premier règlement.

Règlement entourez le mode de règlement choisi : **Espèces** **Chèque(s)**

Paiement en 1 fois : €

Paiement en 3 fois par chèque : Octobre €

Janvier €

Avril €

REGLEMENT INTERIEUR YOGAMI

Je, soussigné(e).....
Né(e) le

Prends connaissance du règlement suivant :

- le forfait annuel s'étend de septembre à juin. Jusqu'à fin décembre, un prorata du forfait annuel vous est proposé à partir de 30 semaines restantes sur l'année.
- à partir de janvier l'inscription est au trimestre, un prorata du forfait trimestriel est également appliqué s'il reste moins de 10 cours. L'abonnement d'un cours par semaine assure au minimum 10 cours par trimestre (certains trimestres font 11 à 13 cours).
- les cours manqués sur un abonnement ne peuvent être rattrapés que sur la période de l'abonnement en cours, au jour et horaire de votre choix et selon les disponibilités.
- les cours manqués peuvent être remboursés pour des raisons exceptionnelles, déménagement, raison médicale, et sur présentation d'un justificatif. (Il n'y a pas de remboursement rétroactif pour raison médicale, la date d'émission du justificatif médical fait foi).
- les cours sont assurés par les enseignants de Yogami qui pourront être remplacés ponctuellement si nécessaire.
- il n'y a pas de cours hebdomadaires durant les congés scolaires. Des ateliers et stages pourront être proposés (hors abonnement).
- les élèves s'engagent à prendre soin du matériel mis à leur disposition, à maintenir propres les locaux, à ne pas fumer dans leur enceinte et à éteindre leurs téléphones portables durant les cours.
- les élèves restent seuls responsables des objets personnels perdus ou égarés sur les lieux des cours.
- les élèves doivent être couverts en responsabilité civile par une assurance personnelle, la responsabilité des enseignants ne pouvant en aucun cas être engagée pour tout préjudice corporel, moral ou matériel.

Et m'engage à le respecter.

Fait à Strasbourg, le.....

Signature :

EXEMPLAIRE A REMETTRE A YOGAMI